

BAREME D'HONORAIRES

01/01/2020

Honoraires sur ventes :

Barème dégressif par tranches, les honoraires sont calculés sur le prix de vente par tranches de prix cumulées.

Jusqu'à 30 000 euros	3 100 euros TTC
De 30 001 euros à 61 000 euros	9,5 %
De 61 001 euros à 100 000 euros	8,5 %
De 100 001 euros à 150 000 euros	7,5 %
De 150 001 euros à 210 000 euros	6,5 %
De 210 001 euros à 275 000 euros	5,0 %
Au-dessus de 275 000 euros	4,0 %

Honoraires de location :

Part locataire : 15 € / m² correspondant aux frais de dossier, aux visites, à la rédaction des actes et aux frais d'état des lieux.

Part bailleur : 20 € / m² correspondant aux frais d'entremise et de négociation, de dossier, aux visites, à la rédaction des actes et aux frais d'état des lieux.

ACHAT – VENTE - LOCATION

www.century21-boissiere-montreuil.com

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

SARL DFD au capital de 10.000 € / Siret 811 968 379 R.C.S Bobigny / Carte professionnelle CPI 9301 2015 000 000 183 / Garantie : GALIAN n° 47806 N T. 120 000 €. Retrouvez nous sur

FACEBOOK : [facebook.com/century21.boissiere.immobilier.montreuil](https://www.facebook.com/century21.boissiere.immobilier.montreuil)

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21®